

Séance du 15 octobre 2018 à 19 heures 30

SEANCE ORDINAIRE

Présidence : **Monsieur Pascal DROZE**

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 septembre 2018.
2. Communications du bureau du Conseil municipal.
3. Présentation du budget 2019.
4. Rapport des commissions.
5. Communications de l'Exécutif.
6. Propositions individuelles et questions.

Présents : Mmes Patricia GAILLARD, Christine JEANNERET, Delphine KRÄHENBÜHL,
Anne MEYLAN et Judith SEYDOUX

MM. Jean BINDER, Fabrice CORTAT, Lucien DERUAZ, Claude
PETREMAND, Jérôme SCHÖNI et René WEIDELI

Exécutif : M. Patrik RECHSTEINER, maire
M. Christophe SENGLET adjoint
M. Jean-Luc JAQUET, adjoint

Excusé : M. Raphaël REY

Procès-verbal : Mme Katarina CHEVRON RIZZETTO

M. P. Droze ouvre la séance du Conseil municipal à 19 heures 30.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 septembre 2018

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents, avec remerciements à son auteur, en tenant compte des adjonctions ou corrections suivantes :

Page 1729 : **M. R. Weideli** fait remarquer que suite à la demande de **M. L. Déruaz**, il convient d'ajouter « il lui est répondu que ».

Page 1732 : **M. F. Cortat** précise qu'il n'est plus président de la commission de l'information.

Mme D. Krähenbühl précise qu'elle n'a pas mentionné « le processus de gestion des demandes de subventions ». Il convient de retirer cette phrase.

Page 1733 : **Mme C. Jeanneret** souhaite que « elle travaille sur ... » soit remplacé par « cette dernière travaille sur... » afin de préciser que c'est bien la commission qui gère le traitement des demandes et pas elle-même. Suite à une remarque, il convient d'apporter une précision concernant le prénom de **M. Romano Forte** : il se prénomme officiellement « Romano », mais tout le monde l'appelle « Romain », voire même « Romino » dans le milieu sportif.

Page 1734 : **Mme C. Jeanneret** : il lui semblait avoir précisé pendant le Conseil que le traitement de la pétition ProVelo sera transmis à la commission des routes. Cette précision sera ajoutée.

2. Communications du bureau du Conseil municipal

M. P. Droze excuse l'absence de **M. R. Rey**.

Concernant la sortie du Conseil de l'année prochaine dans les Pouilles, il rappelle que le délai pour donner réponse est fixé au 19 octobre 2018.

3. Présentation du budget 2019

M. P. Droze passe la parole à **M. P. Rechsteiner** qui énumère les rubriques et répond aux questions au fur et à mesure.

Le budget a été examiné par la commission des finances le 8 octobre 2018. Elle se réunira le 29 octobre et décidera si la fiscalité doit être réajustée. Les éventuelles autres demandes doivent être transmises au secrétariat avant cette date.

4. Rapport des commissions

Aménagement et Préavis

Mme D. Krähenbühl informe que la commission s'est réunie le 20 septembre pour l'étude d'une demande de préavis pour la transformation et la rénovation d'une maison villageoise à Chevrier (installation d'une clôture), jouxtant l'immeuble en construction. Les deux projets sont gérés par le même mandataire. Le dossier a été préavisé favorablement.

Bâtiments

M. J. Binder informe que la commission s'est réunie le 1^{er} octobre. **M. P. Rechsteiner** a présenté le programme des SIG qui permet de suivre la consommation électrique de la salle communale.

Le budget 2019 a également été examiné.

Culture & Jeunesse

Mme A. Meylan informe que la commission s'est réunie les 3 et 24 septembre. Les directives d'attribution du coup de chapeau ont été examinées. Certains points n'étant pas clairs, il n'a pas été possible de présenter le règlement ce soir, mais il sera soumis lors de la prochaine séance, en novembre. Le tout-ménage devant partir prochainement, les modifications seront mentionnées dans la lettre.

La commission travaille sur la mise en place de la communication avec la jeunesse. Une lettre sera envoyée à tous les jeunes dès l'âge du Cycle d'orientation et de moins de 26 ans. Par la suite, chaque année, courant juin, cette même lettre sera remise aux élèves quittant l'école primaire. Les nouveaux habitants dans la même tranche d'âge recevront également ce courrier joint à l'invitation à l'apéritif communal. Une coordination sera établie avec le secrétariat.

La soirée country du 24 novembre sera animée par le groupe Flasharmonicas. Le tout-ménage sera bientôt prêt.

Le Festival Antigél viendra à Choulex pour la première fois en février 2019. La production a proposé d'organiser un concert à l'Eglise, suivi d'un apéritif à la salle communale avec des produits du terroir. La date n'est pas encore fixée.

M. J.-L. Jaquet a proposé d'organiser un déplacement pour la Fête des Vignerons 2019. La commission estime qu'il est trop tard pour cela.

Une prochaine séance est prévue le 5 novembre à 19.00.

Environnement-agricole

M. R. Weideli informe que la commission se réunira le 16 octobre.

Cependant, le 17 septembre, elle a visité l'entreprise Serbeco et a notamment pu apprécier le fonctionnement de la machine qui trie les déchets ainsi que ses nombreuses fonctions sophistiquées : reconnaissance optique, jet pneumatique en fonction de la masse des déchets, tri magnétique, tri manuel. Le verre et le PET sont encore triés séparément. Une distinction est faite entre la valorisation des déchets (utiliser une matière à d'autres fins) et le recyclage (utiliser la matière pour le même usage). Lors de la discussion à la fin de la visite, le sujet des appels d'offres a été soulevé. Les critères et la pondération/valeur qu'on leur donne seraient à revoir.

Le système mobile de récupération des déchets (ESREC) devrait être fonctionnel dès 2019. Il permettra d'éviter de se déplacer jusqu'à la Praille ou de déposer au bord de la route les déchets encombrants ou spéciaux. **M. P. Rechsteiner** précise qu'il n'y a pas eu de retour pour le moment.

M. C. Pétremand suggère de préciser dans le calendrier ou dans un tout-ménage quels déchets ne sont pas acceptés lors du ramassage des encombrants.

Finances et Naturalisations

Mme J. Seydoux n'a rien à ajouter. **M. P. Rechsteiner** précise qu'une demande de naturalisation pour un mineur a été traitée par l'Exécutif il y a quelques mois.

Information

M. P. Droze informe que la commission se réunira le 5 novembre.

Routes et canalisations & PC-Feu

M. C. Pétremand informe que la commission ne s'est pas réunie.

Scolaire

En l'absence **M. R. Rey**, **M. C. Senglet** informe que la commission ne s'est pas réunie.

Sociale

Mme C. Jeanneret informe que la commission s'est réunie ce soir avant le Conseil pour finaliser le formulaire d'attribution des subventions qui sera prêt dans peu de temps. Le contenu du panier de Noël des aînés était également à l'ordre du jour et les derniers choix ont été définis. La distribution aura lieu le 19 décembre.

Sports

Mme P. Gaillard informe que la commission s'est réunie le 8 octobre pour approuver le budget. Les critères d'attribution des subventions seront le sujet d'une prochaine commission.

Le 2 octobre, elle s'est rendue en compagnie de **M. P. Rechsteiner** et **M. C. Senglet**, à l'assemblée générale du FC Choulex. Un comité plus élaboré a été mis en place pour restructurer le club.

Elle annonce que :

- samedi 20 octobre à 16h30 aura lieu le match des quarts de finale de la Coupe suisse des seniors +30 contre l'équipe du SC Dornach qui compte parmi ses joueurs plusieurs anciens internationaux suisses ;
- dimanche 28 octobre à 15h00 aura lieu le match des quarts de finale de la Coupe suisse des seniors +40 contre l'équipe du FC Black Stars.

Fondation immobilière

M. P. Rechsteiner informe que la Fondation s'est réunie le 17 septembre pour présenter le budget. La Commune facture les frais de conciergerie plus le temps passé par le secrétariat pour traiter les affaires courantes.

Il a également été question du changement des tuiles photovoltaïques au 110-110A, route de Choulex qui démarre demain. L'installation des échafaudages devrait durer 15 jours, suivront le démontage des tuiles, la réfection du câblage et la pose des nouvelles tuiles. Les travaux devraient durer environ un mois, sans trop de contraintes pour les habitants.

EVE (Espace de vie enfantine) Puplinge

M. C. Pétremand informe que la Fondation de la commune de Puplinge pour la petite enfance ne s'est pas réunie.

5. Communications de l'Exécutif

M. P. Rechsteiner informe que:

- 14 septembre : l'Exécutif au complet a assisté à la première séance visant à établir le budget des pompiers en commun avec Vandoeuvres.
- 17 septembre : **M. Sébastien Martin-Achard** est venu à la mairie présenter le projet « Save a life » en partenariat avec les HUG. Il s'agit de mettre en place un réseau pour prodiguer les premiers secours, sur une base de volontariat, en collaboration avec les employés communaux et les pompiers, afin d'assurer une continuité avant l'arrivée des secours. Ce procédé est déjà très répandu au Tessin. Les pompiers bénéficient des formations de base. Un cours est destiné aux employés communaux volontaires. L'Exécutif est plutôt favorable mais la discussion doit être étendue aux pompiers et aux employés. Si le projet est mis en place, un certain nombre de mesures seront à prendre, comme la mise en liaison téléphonique des défibrillateurs.

- 18 septembre : les 3 membres de l'Exécutif se sont rendus à Corsier pour la réunion du groupement Arve-Lac.
- 19 septembre : **M. Xavier Magnin** a été élu nouveau président de l'ACG lors de l'assemblée générale.
- 24 septembre : il a reçu avec **M. J.-L. Jaquet** les auditrices du label « Cité de l'énergie ». Il est ravi d'annoncer que la commune a totalisé 57% des points, avec une marge de progression possible et que le label est obtenu.
- 29 septembre : l'ACG s'est réunie en assemblée générale ordinaire à l'Hôtel Métropole pour discuter du plan financier quadriennal du canton et plus particulièrement du transfert de charges canton/communes, soit 90 millions entre 2020-2022.
- Par solidarité avec les communes de la rive droite, un courrier a été envoyé à l'Office fédéral de l'aviation civile pour marquer son désaccord envers le plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) qui définit les conditions générales de l'exploitation, le périmètre de l'aéroport, l'équipement, l'exposition au bruit, l'aire de limitation des obstacles à la navigation aérienne ou la protection de la nature et du paysage notamment. Une grande partie de la rive gauche a soutenu ces arguments, même s'ils ne sont pas valables pour tous.
- 13 octobre : il a assisté à un exercice des pompiers et a procédé à la remise du grade de lieutenant à **M. Quentin Meylan**.
- Il annonce que **M. C. Senglet** a été élu administrateur des SIG pour représenter Arve-Lac.
- Lors de la séance de novembre, une délibération pour l'entrée ouest sera soumise au vote, ainsi qu'une résolution pour la zone de Chevrier. Le règlement pour le fond de bienfaisance doit également être voté d'ici la fin de l'année, sinon il sera invalidé. **M. C. Senglet** le présentera à la commission sociale qui doit se réunir prochainement.

M. J.-L. Jaquet informe que :

- Il a eu rendez-vous ce matin au Département des infrastructures pour la mise en place du nouveau plan d'action des transports collectifs 2020-2024. Beaucoup de changements sont prévus. En ce qui concerne Choulex, il est planifié de modifier le trajet de la ligne 34 pour la faire passer devant la prison de Champ-Dollon. Ce nouvel itinéraire pose problème du fait que le 34 ne passera plus à travers le village. Une nouvelle ligne 38 sera créée pour relier Bois-Caran à la place Favre. Il est compliqué de revenir sur cette décision, mais toutes les communes Arve-Lac vont écrire aux TPG pour donner leurs arguments. Le rapport de cette séance sera transmis à tous les conseillers.
- L'entreprise Colas va commencer dès le 29 octobre la réfection du chemin des Princes.
- **M. Michel Savary** de la société Trafitec a été reçu à la mairie pour discuter de la circulation dans le village par rapport au feu de circulation qui est prévu sur la route de Mon-Ideé. Son rapport sera transmis à la commission des routes.

M. C. Senglet informe que :

- 12 septembre : sortie des aînés en Gruyère dans une ambiance fort sympathique.
- Il a participé à plusieurs groupes de travail « sapeurs-pompiers volontaires » dans le cadre du Concept opérationnel cantonal de défense incendie et secours.
- Une réunion intercommunale s'est tenue à Jussy le 24 septembre.
- 1er octobre : réunion avec le comité de l'ACG afin de faire le point sur l'avancement des discussions du groupe de travail magistrats-commandants dans le cadre du concept opérationnel sapeurs-pompiers 2030.
- 8 octobre : **M. Pascal Tanari** a été reçu à la mairie pour faire le point sur la modification de zone de l'entrée ouest. La Commune devait être auditionnée le

11 octobre mais la réunion a finalement été annulée. Le dossier a été préavisé favorablement et peut aller de l'avant. Des nouvelles sont attendues prochainement.

- Le projet d'aménagement du bâtiment de la pétanque a été examiné avec **M. Pascal Tanari**. Les locaux devraient être libérés au 1er juin 2019. L'autorisation devrait pouvoir être déposée fin janvier.
- Il a décidé de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat auprès de la commission consultative sur la prévention des sinistres, l'organisation et l'intervention des sapeurs-pompiers venant à échéance fin octobre.

6. Propositions individuelles et questions

Mme A. Meylan demande que les déchets encombrants déposés devant la laiterie soient évacués.

Mme C. Jeanneret déplore la vitesse à laquelle roulent les véhicules sur le chemin de Champ-Dollon. **M. P. Rechsteiner** suggère d'y installer le radar mobile pour commencer et de demander éventuellement des contrôles de police par la suite. **M. L. Déruaz** précise que la limitation de vitesse à cet endroit est de 80 km/h. Il serait judicieux de faire une demande pour limiter la vitesse.

M. J. Binder signale qu'une caméra de la zone de loisirs semble être mal orientée. **M. P. Rechsteiner** va vérifier.

M. J. Binder se réfère à un article paru dans la Tribune concernant l'étude du TCS pour la traversée du lac qui l'a surpris. **M. P. Rechsteiner** précise qu'une séance avec le comité est prévue à la fin du mois. La commune n'a pas eu d'explications.

M. J. Binder revient sur le nouveau trajet de la ligne 34. Il estime que la commune pourrait y trouver un avantage du fait que cela permettrait de délester plus facilement Chevrier si le chemin de Champ-Dollon est ouvert à tous.

M. J. Schöni suggère de faire nettoyer le mur d'enceinte du cimetière. **M. P. Rechsteiner** en prend note.

M. P. Droze remercie l'assemblée et lève la séance à 21.30.